



P 1645

ID 4763

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Fabian HIRTZ

Luxembourg, le 2 octobre 2020

Objet : Votre demande de pétition publique 1645 – DROIT D'EXERCER SON REFUS DE VACCINATION COVID-19

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 30 septembre 2020, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

En effet, votre demande de pétition publique est jugée irrecevable, car une seconde reformulation du texte demandée de la pétition n'est pas parvenue en temps utile à la commission, à savoir pour le 25 septembre 2020 au plus tard. Étant donné qu'il n'existe pas d'obligation de vaccination au Luxembourg, vous deviez préciser à l'intitulé que votre revendication vaut pour le cas où une obligation de vaccination devait être introduite. Ainsi, vous avez omis de fournir cette précision importante pour la bonne compréhension de la pétition.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés